

## TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT

### ZAC DE LA TREMELIERE VILLE DE LE RHEU

#### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :** TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue G. De Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tel: 02.99.35.07.15 / [sebastien.sauvaget@territoires-rennes.fr](mailto:sebastien.sauvaget@territoires-rennes.fr)

**2 - Procédure de passation :** Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**3 - Objet du marché :** Réalisation d'une passerelle piétonne publique, reliée à une passerelle existante et positionnée en surplomb d'un parking privé d'une opération de logements

- Lot 1 : gros oeuvre
- Lot 2 : serrurerie
- Lot 3 : électricité - CFO

**4- Lieu d'exécution :** Tranche 1 – ZAC de la Trémelière – LE RHEU

**5- Délai d'exécution:** Le délai global d'exécution prévisible des travaux est de 4 mois. Démarrage prévisionnel en septembre 2018.

**6- Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**7 – Lieu et conditions de remise des plis :**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT, en précisant l'objet de la consultation.

**8 – Justificatifs à produire :**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9– Critères pondérés de jugement des offres :**

- valeur technique (30%) / prix (70%)

**10 – Délai de validité des offres :** 120 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

**11 – Renseignements administratifs et techniques :** Toutes les demandes ainsi que les réponses apportées seront à déposer sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>

**12 – Procédure de recours :** instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES

**13 - Date limite de remise des plis :** le 12 juillet 2018 – 16H00 au plus tard

**14 - Date d'envoi à la publication :** le 21 juin 2018